# Transcription des chiffres clés « Bilan de la négociation collective en 2021 »

76820 accords collectifs conclus et déposés (76650 en 2020)

28490 accords collectifs conclus et déposés dans les entreprises de moins de 50 salariés (30200 en 2020)

1063 accords de branche conclus au cours de l’année

8 accords concernant le télétravail conclus en 2021

6070 accords traitent des conditions de travail dont 4070 qui abordent le thème du télétravail (+47% par rapport à 2020) et 1150 celui du droit à la déconnexion et des outils numériques (+15%)